

Variations**Variations**

Revue internationale de théorie critique

13/14 | 2010

Le choix du petit

Sans-papiers : d'un quotidien tactique à l'action collective

Daniel Veron**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/variations/182>

DOI : 10.4000/variations.182

ISSN : 1968-3960

Éditeur

Les amis de Variations

Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 2010

Référence électronique

Daniel Veron, « Sans-papiers : d'un quotidien tactique à l'action collective », *Variations* [En ligne], 13/14 | 2010, mis en ligne le 01 février 2012, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/variations/182> ; DOI : 10.4000/variations.182

Ce document a été généré automatiquement le 5 mai 2019.

Les ami•e•s de Variations

Sans-papiers : d'un quotidien tactique à l'action collective

Daniel Veron

NOTE DE L'ÉDITEUR

Première publication sur www.theoriecritique.com, « Le choix du petit », Printemps 2010, pp. 96-113

« Tu sais le combat, il commence, dès que tu es vivant là. Dès que tu es mis dans le monde, c'est un combat. Que c'est en Afrique, en Europe, c'est un combat à mener. »
Bakari, « Oublié de St-Paul »

- 1 Le « choix du petit » peut s'entendre de deux manières. La première renvoie au choix de l'analyste produisant un discours sur le social : faire le choix du petit c'est choisir son camp. Dans le champ de la sociologie, c'est ranger au placard ses velléités de surplomb et prendre le point de vue de certains acteurs, ceux qui n'ont pas voix au chapitre.
- 2 L'autre manière d'entendre ce titre éclaire la même question mais d'un point de vue différent. Le choix se rapporte au petit : quelle est la marge de choix du petit ? Le débat de la marge d'autonomie de l'individu est une des plus vieilles antiennes de la sociologie. Tout un pan de celle-ci, longtemps écrasant en France, insiste sur les structures sociales de domination, de reproduction, ne laisse que peu de place à l'autonomie des individus et n'est guère attentive aux formes de distanciation qu'ont les acteurs vis-à-vis de leur rôle social. À contresens du paradigme déterministe, d'autres ont cherché à recentrer l'analyse sur l'individu, mais pour tomber trop souvent dans le travers de la rationalité instrumentale ; il n'est en effet guère satisfaisant de parler de « choix rationnel » lorsqu'il s'agit d'évoluer dans un cadre très largement oppressif.

- 3 Parler des sans-papiers, de leur vie, de leur situation, de leurs actions, implique de se confronter à cette question de la part de choix des acteurs : j'ai choisi de la saborder. Il m'est en effet apparu impératif de sortir de ce que Patrick Cingolani appelle *l'épistémologie du choix* (que ce soit dans la version holiste qui le nie, ou individualiste qui s'y réduit), pour s'intéresser aux « manifestations d'une réflexivité qui permet aux acteurs de préserver un décalage entre ce qu'ils font et ce qu'ils sont. »¹
- 4 On voudrait déployer, au travers de la figure du sans-papiers – un « petit » de choix – la distinction entre *tactiques* et *stratégies*, développée par Michel de Certeau qui permet de rendre toute sa place à cette « extériorité à soi du social »² qui caractérisent tous les acteurs sociaux, et en particulier les « petits ». En réinscrivant les actions des sans-papiers dans un *quotidien tactique*, je chercherai à montrer que le mouvement actuel des travailleurs sans-papiers doit être lu comme une tactique de lutte parmi d'autres, particulièrement efficace sur de nombreux plans, au sein d'un environnement oppressif. Cette distinction sera dans un second temps utile pour éclairer les contradictions et les impasses dans lesquelles le mouvement des travailleurs sans-papiers, dans sa phase la plus récente, se débat. Enfin, à partir de cette lecture, il me sera possible de proposer une autre conception de l'engagement des acteurs dans l'action collective.

Tactique ou stratégie ?

- 5 Où trouver les armes pour saborder cette épistémologie du choix ? Vers qui se tourner pour créer les voies d'eau qui couleront définitivement cette aporie ?
- 6 De ci, de là, certains ont travaillé des interprétations alternatives de l'action des « petits ». Il nous faut suivre cette intuition qu'on peut deviner chez Levi-Strauss dans *La pensée sauvage* autour de l'idée de *bricolage* (dont « la règle du jeu est de toujours s'arranger avec les "moyens du bord".³ »), mais que l'on trouve plus de façon plus systématisée dans la sociologie du quotidien de Michel de Certeau : « J'appelle "stratégie" le calcul des rapports de forces qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir est isolable d'un "environnement". [...] J'appelle au contraire "tactique" un calcul qui ne peut pas compter sur un propre, ni donc sur une frontière qui distingue l'autre comme une totalité visible. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. »⁴ La tactique renvoie, je crois, à ce « quelque chose » qu'évoque Foucault dans une interview publiée dans *Révoltes Logiques* en 1977. La tactique, parce qu'elle est ruse, contournement, esquive, a à voir avec « l'échappée » : « il y a bien toujours quelque chose dans le corps social, dans les classes, dans les groupes, dans les individus eux-mêmes qui échappe d'une certaine façon aux relations de pouvoir ; quelque chose qui est non point la matière première plus ou moins docile ou rétive, mais qui est le mouvement centrifuge, l'énergie inverse, l'échappée. »⁵ Ce *quelque chose*, Foucault lui donne le nom de *plèbe*. « "La" plèbe n'existe sans doute pas mais il y a "de la" plèbe. » Précisément, « cette part de plèbe [...] c'est ce qui répond à toute avancée du pouvoir par un mouvement pour s'en dégager. » Si la stratégie est du côté du pouvoir, la tactique, elle, est plébéienne.
- 7 « Ces tactiques manifestent aussi à quel point l'intelligence est indissociable des combats et des plaisirs qu'elle articule, alors que les stratégies cachent sous des calculs objectifs leur rapport avec le pouvoir qui les soutient, gardé par le lieu propre ou par l'institution. »⁶ Les sans-papiers, et plus largement les immigrés, composent face à un ordre social oppressant. « Les tactiques de la consommation [au sens d'usage d'une

production dominante], ingéniosités du faible pour tirer parti du fort, débouchent donc sur une politisation des pratiques quotidiennes »⁷. *Politiser les pratiques quotidiennes*, c'est voir que « la résistance est tout autant contournement, dérobade, fuite, qu'affrontement. »⁸ Quelles sont, pour les sans-papiers, ces tactiques de *mise à distance* de l'oppression ?

Les sans-papiers pris dans un quotidien tactique

- 8 Dans le bâtiment, l'un des secteurs recourant massivement à l'emploi d'étrangers en irrégularité de séjour, Nicolas Jounin montre bien que les modalités de contestations individuelles sont multiples et se font généralement sur le mode de l'*exit* : sabotages, vols de temps et d'objets, départs définitifs. Ces formes de révoltes et de défections individuelles, sont extrêmement fréquentes, et ce, malgré le peu d'organisation collective du secteur. La plus élémentaire étant sans doute le temps de pause, volé à la surveillance, ce « sentiment d'autonomie éprouvé dans la transgression ».⁹ Nicolas Jounin, très justement je crois, lit ainsi un *refus*, même si ce n'est que temporaire, dans la défection : « si elles ne renversent pas l'ordre établi, leurs tactiques, qui contestent en contournant, contraignent ceux qui régissent et tirent profit de l'ordre à rechercher des ajustements »¹⁰. Parce que les tactiques « introduisent un mouvement brownien dans le système »¹¹, bien qu'individuelles, ces formes de contestation n'en sont pas moins source de changement social.
- 9 Car, si la subordination est bien réelle, il s'agit de briser l'idée prégnante de l'apathie de ces franges de la main-d'œuvre au statut vulnérable. La relation n'est pas à sens unique. Il s'agit d'une interaction, et même le protagoniste dominé conserve une marge dans l'interaction. Ainsi, Diallo, porte-parole des grévistes de MANBTP (intérimaire chez MANBTP et régularisé l'an passé), après deux ou trois ans sans vacance, peut se permettre d'arrêter une semaine, tous les quatre mois environ. « *Plus tu dures, plus t'es privilégié.* » Il va même jusqu'à obtenir des avances sur salaire. Mais tous ces avantages sont à gagner dans une interaction conflictuelle.
- « K. [le commercial de l'agence], il vole, mais si tu t'en rends compte, il insiste pas. [...] Moi je fais la comptabilité, je sais. Je vois combien il m'a pris, j'appelle K. je lui dis vous m'avez pris tant. Il dit : "oui oui, le mois prochain, pas de soucis, on s'arrange..." Il joue comme ça. Du coup, il fait attention à ceux qui font des remarques. Après le salaire il augmente. [...] Même K. il me dit : "Diallo, quand je te donne ton chèque, montre pas aux autres". »
Diallo, porte-parole des grévistes de MANBTP
- 10 Il s'agit de démontrer que l'on n'est pas dupe de l'extorsion, sans toutefois pouvoir entrer directement en conflit, du fait de la vulnérabilité de la situation pour le travailleur sans-papiers.
- « Toujours ils trouvent quelque chose à te dire quoi. Tu dis après d'accord, tu sais c'est pas normal, mais tu as montré comme quoi tu as suivi comment il t'a fait ça.
- Tu te défends mais sans trop non plus...
Exactement, tu te défends mais tu peux pas aller trop loin (Rires) »
Déodat, gréviste de MANBTP
- 11 Parfois l'escroquerie peut prendre des proportions critiques, et le seuil d'acceptation est dépassé. Le frein de la vulnérabilité saute et le rapport s'inverse. Une logique du « plus rien à perdre » prend alors le dessus. Et la faiblesse devient une force.

« Avant je travaillais dans une boîte, ils veulent pas me payer. Je réclame ma paye, il me dit que si je file pas ils vont appeler les flics. Je dis : “Beh c’est très bien ! Les flics c’est un service de l’État. Il faut que l’État il voit la vérité. La justice il faut que... je sais bien que j’ai pas de papiers mais quand même. Je veux le fric. Tant que vous me donnez pas le fric je bougerai jamais d’ici !” Y’a un moment moi je me dis je m’en fous ! Même si je pars en Afrique j’en ai rien à foutre ! Moi je suis décidé parce que j’ai trop souffert ! Je suis décidé de partir là, parce que c’est trop chaud ! Après ils ont fait les trucs et les machins, ils m’amènent dans le bureau du chef, là. J’explique qu’il y a pas mon chèque. En plus j’ai travaillé pour eux pendant quatre semaines, ils me disent qu’ils me payent pas. Ils me disent qu’ils vont appeler les flics. Moi je dis : “je pars jamais sans flics d’ici. Ou vous me donnez mon chèque, ou bien je vais commencer à démolir !” Bon ouais, là il est sorti, il m’a donné mon chèque. »

Bakari, « Oublié de St-Paul¹² »

- 12 Parce que précisément il s’agit d’ajustements perpétuels face à une oppression de l’ordre, les sans papiers doivent ruser, contourner, détourner, autrement dit user de *tactiques*. Les sans-papiers naviguent donc entre toutes ces contraintes et composent au mieux selon les circonstances. « Ces pratiques mettent en jeu une *ratio* “populaire”, une manière de penser investie dans une manière d’agir, un art de combiner indissociable d’un art d’utiliser »¹³. Ces tactiques sont permanentes, jusque dans la présentation de soi.

« Je prenais pas de risque quand même, quand je marchais seul... J’étais toujours bien habillé, donc, j’attire pas l’attention, je fais pas l’intéressant, je respecte les gens...

- C’est vrai que t’as pas le look du sans-papiers...

Les gens qui se font attraper, ils fraudent au métro, moi j’ai jamais fraudé au métro.

J’étais toujours correct, mais... Ca s’apprend tout ça.

Bachir, gréviste de chez Papa, CGT

- 13 Plus largement, l’organisation sociale communautaire informelle dans laquelle s’inscrivent les sans-papiers¹⁴, qui fournit des formes de protection sociale, une infrastructure pour la circulation des capitaux, des modes de crédit, etc., et bien sûr un espace de sociabilité doit être lu comme appartenant à cette dimension tactique de l’agir du « petit ».

- 14 Apprentissage, ajustements à un environnement, réactivité : la tactique, comme « manière de “faire avec” »¹⁵, en appelle directement à une *intelligence* adaptative, qui renvoie à une capacité d’adaptation à un environnement, entendu comme caractéristique propre de la vie. La question de l’engagement des sans-papiers dans le mouvement (et tout ce qu’il peut engendrer comme difficultés, privations, accumulations de dettes, etc.) ne peut se comprendre¹⁶ que si l’on saisit cette perspective tactique qui implique de « constamment jouer avec les événements pour en faire des occasions »¹⁷.

« C’est pour ça la vie de sans papiers en France, c’est comme la guerre. Tu sais les sans papiers comment ils souffrent là... Y’a personne qui peut imaginer ! C’est lui-même. »

Mamadou, « Oublié de St-Paul »

- 15 C’est parce que les sans-papiers sont déjà en guerre qu’ils peuvent s’engager dans celle, de longue haleine, pour l’obtention de leur régularisation.

Contradictions du mouvement

- 16 Avec cette lecture en tête, les contradictions, qui s’activent avec force aujourd’hui dans le mouvement des sans-papiers, apparaissent sous un autre jour.

- 17 Je ne reviendrai pas ici en détail sur la chronologie du mouvement des sans papiers qui a franchi au printemps 2008 une étape décisive en inaugurant un nouveau mode d'action pour les sans papiers : la grève avec occupation du lieu de travail¹⁸. Rappelons simplement les éléments utiles à notre propos. Au printemps 2008 donc, la CGT (en partenariat avec *Droits devant !!*) mais aussi, dans une moindre mesure Solidaires et la CNT, s'engage dans un mouvement ayant pour objectif la régularisation du statut administratif des protagonistes. Ce « premier acte » verra l'obtention de titres de séjour mention « salarié » d'une validité d'un an pour près de 2800 travailleurs sans-papiers. Pour autant le bilan est mitigé : les procédures de régularisation prennent des mois et épuisent les forces militantes, alors même que rien ne garantit une réponse positive de la part des préfetures (même pour ceux qui théoriquement rentrent dans les « critères »).
- 18 À l'automne 2009, le 12 octobre, s'engage alors un deuxième acte, encadré par onze organisations¹⁹, mais toujours piloté par la CGT, dans une optique bien différente. La régularisation des grévistes n'est plus à proprement parler l'objectif du mouvement, il s'agit d'obtenir une circulaire ministérielle, avec des « critères clairs », qui permette de mettre fin à cet arbitraire préfectoral²⁰. Seulement, le 24 novembre une circulaire est effectivement publiée par le ministère de l'immigration, mais sans qu'il y ait là le moindre progrès (ou si peu), dans les exigences de l'administration²¹. Dès lors, les « Onze » n'entendent plus s'adresser au ministre de l'immigration mais au ministre du travail car « nous sommes dans un conflit du travail », aiment-ils à répéter.
- 19 Mais un conflit d'un genre très particulier. Le 28 décembre 2009, *Les Echos* publient un article intitulé « La vérité sur les sans-papiers », qui évoque les secteurs ayant « massivement recours à des salariés sans-papiers » et appelle à un moratoire pour permettre la régularisation des travailleurs sans-papiers. L'auteur, aussi surprenant que cela puisse paraître, n'est pas un dangereux gauchiste, mais Sophie de Menton, présidente d'Ethic²². Parallèlement, les « Onze » entreprennent des démarches de dialogue avec un certain nombre d'organisations patronales et de grands groupes. Les négociations aboutissent finalement le 10 mars 2010 par la publication d'une « Approche commune sur la régularisation des travailleurs sans-papiers », signé par la CGT, la CFDT, l'UNSA, la FSU, SUD, mais également Ethic, la CGPME, et Véolia Propreté. Organisations syndicales et patronales qui s'associent pour la rédaction d'une circulaire de régularisation, cela a de quoi surprendre. Loin de signifier l'avènement de la paix sociale, ce consensus cache mal un certain nombre de contradictions fondamentales, que le « dialogue social » est encore bien loin de balayer. Mais notre propos n'est pas ici d'entrer dans le débat de savoir s'il s'agit là d'une nouvelle marque d'un renoncement au syndicalisme « de lutte de classes » (on s'en doute, nombre de voix se sont élevées, portant ce type de critique). La contradiction qui nous occupera ici est à la fois moins théorique, et plus fondamentale. Et elle se donne à voir directement, au cœur du mouvement.

Réunion des délégués 05/02/2009

- 20 12e AG de la grève. La salle est bondée. J'estime qu'il y a entre 100 et 150 personnes. Les délégués de tous les piquets de grèves, la plupart sont des Noirs, mais il y a aussi un certain nombre de Chinois, peu d'Arabes. Et quelques Blancs, des militants, des observateurs, ou les deux à la fois²³.

- 21 Raymond Chauveau, coordinateur CGT du mouvement des sans-papiers, prend la parole, d'une voix puissante. Il rappelle les dates, les moments charnières du mouvement. Aujourd'hui, l'heure est à la récolte d'un maximum de Cerfa²⁴. Puis insiste sur le nouvel objectif : rencontrer le ministre du travail, Darcos. Pourquoi ? « *Parce que Besson a fait ce qu'il pouvait, c'est-à-dire pas grand-chose.* » D'autant que « *nous sommes dans un conflit du travail !* » L'exploitation de travailleurs, parce que sans-papiers.
- 22 Viennent ensuite une liste de dates beaucoup plus confidentielles. Celles des rencontres avec un certain nombre d'acteurs impliqués dans le conflit d'une manière ou d'une autre : cabinet du ministère du travail (permis par la manifestation à l'assemblée nationale), Véolia, la CGPME, une députée (de droite précise-t-il), le patron d'ADEC (une entreprise sous-traitante de Bouygues), le MEDEF 91, des fédérations de secteurs touchés par la grève, et Sophie de Menton. On s'acheminerait donc vers une réunion entre syndicats et organisations patronales. Il ne faut donc pas que le mouvement faiblisse d'ici là. Il s'agit d'une question de rapport de force. Pas besoin d'expliquer les termes du conflit. « *Tout le monde connaît très bien les termes du conflit. Encore faut-il qu'ils entendent !* »
- 23 La parole est alors à la salle.
- 24 Dès la première intervention la tension est palpable.
- C'est un gréviste c'est pas un délégué !
 - On s'en fout des délégués !
- 25 Outre le problème de la fatigue, des conditions difficiles, notamment pour les piquets tenus en extérieur, la question des Cerfa revient sans cesse.
- 26 Dès la seconde intervention, un délégué se plaint qu'il n'y a pas de syndicats pour aller chercher les Cerfa. Assentiments bruyants dans la salle. On dirait que ça parle. Beaucoup en effet, par refus du patron ou manque d'accompagnement, n'arrivent pas à obtenir leur précieux Cerfa. D'autres à l'inverse s'inquiètent de voir leur Cerfa périmer (« *Alors qu'on a lutté !* ») parce que les « Onze » ont décidé de ne pas déposer de dossiers avant d'avoir obtenu une circulaire « satisfaisante ».
- 27 Ainsi, les « Onze » cherchent à évaluer les rapports de force, rencontrer les acteurs en présence, négocier des consensus. Ils s'inscrivent dans des logiques de pouvoir, autrement dit dans un registre d'interaction stratégique avec la réalité sociale.
- 28 Mais pour les grévistes, la représentation du mouvement est celle d'une *occasion*, et non pas un processus à construire froidement. Cette perception nous est résumée par un gréviste du premier acte :
- « J'ai demandé deux fois [la régularisation] tout juste ça n'a pas atteint, et là maintenant j'ai dit du coup voilà quoi. Je me suis balancé sur la grève. Là, ça fait bientôt huit mois ou neuf mois, c'est depuis que j'ai commencé la grève. [...] Ouais, l'appartement, il faut manger que veux-tu. T'as pas droit à l'Assedic, t'as aucune aide et huit mois tu crois que... Ça fait un peu de souffrance quand même, y'a un peu de souffrance quand même. Finalement qu'est-ce qui faut faire maintenant ? Soit tu te dépannes avec les collègues, tu payes chaque mois, tu payes ma chambre, et on fait le comptage. Quand les sous ça va débloquer, je vais te rembourser. Mais encore tu vas trouver un autre collègue, et voilà, tu payes un appartement quand les sous vont débloquer je vais te payer. Imagines pendant huit mois tu fais ça ! Même aujourd'hui t'as trouvé tes papiers, tu commences à travailler au moins deux mois de salaire, ça sera dans la fumée. Parce que avant, ça veut dire que tu as déjà brûlé. »
- Déodat, gréviste de MANBTP, en février 2009.

- 29 La prégnance de la question financière mène à évaluer totalement différemment la question de « Qu'est-ce qu'on fait ? », dans un registre cette fois proprement tactique.
- 30 Soyons clairs. Il ne s'agit pas d'établir une dichotomie simpliste entre les acteurs, où ceux qui subissent la nécessité – les pauvres sans-papiers opprimés – avec trop de force seraient condamnés à rester à un niveau tactique, et que seuls les autres, les professionnels du mouvement, sont en mesure d'avoir une lecture stratégique. Souvent des militants, le plus souvent les plus proches des grévistes, insistent sur la nécessaire prise en compte de la trame sociale dans laquelle les grévistes sont enferrés. De la même manière qu'un certain nombre de grévistes ont un avis sur la stratégie à suivre (le dépôt des dossiers pouvant parfaitement être avancé en tant que stratégie), tout comme certains délégués peuvent appuyer de façon argumentée la ligne des « Onze », pour conclure que : « Il faut aller jusqu'au bout ! » (Et quelqu'un derrière moi de répliquer : « Mais on va où ? »). Pour notre part, revenons à la réunion.
- 31 Le délégué d'un piquet Solidaires (tenu par 35 grévistes dehors, dans le froid hivernal depuis 4 mois) prend alors la parole. Il est juste à côté de moi. Une réunion – officieuse – des délégués s'est tenue sur leur piquet, il a été désigné pour en rendre la teneur. Il commence par dire que tout le monde commence à regretter. Il faut déposer les dossiers : « *Si on dépose les dossiers, ça donne du courage.* » Ceux qui ont repris le travail reviendraient s'ils voyaient que certains sont régularisés. Le dépôt de dossier deviendrait un moyen de pression, merci. Applaudissements. Il brandit trois feuillets, des signatures, il y doit y en avoir une cinquantaine. Près d'un tiers des délégués.
- 32 Presque immédiatement un gréviste lui répond qu'il n'est pas d'accord, que le dépôt de dossier n'est pas une solution, que « *une OQTF ça décourage.* »
- 33 Puis vient l'intervention du doyen des grévistes, le seul installé à la tribune. Il s'emporte contre le fauteur de troubles qui a parlé de « tous les délégués », alors que lui n'y a pas été (son interlocuteur lui rétorquant qu'il était invité). « *Suivons le chemin !* »
- 34 C'est ensuite au tour de la déléguée des femmes grévistes de l'aide à la personne de prendre la parole. Elle commence : « *Un aveugle ne peut conduire un aveugle.* » Deux fois. « *Si on pouvait aller à la préfecture, on serait allé tout seuls. [...] J'ai vu la grève, je me suis dit je m'engage.* »
- 35 Viennent ensuite la réponse des Onze. Tous les intervenants, tout en rappelant la légitimité des « inquiétudes » insistent sur la « très mauvaise idée » qu'est le dépôt des dossiers. « *On demande une circulaire de régularisation pour tous* », rappelle une représentante de la Cimade. « *Si on dépose on aura tout perdu !* » Alors courage ! D'autant que « *ça bouge dans l'opinion !* », renchérit la représentante de Autre Monde.
- 36 Enfin vient la réponse de R. Chauveau. Excellent orateur, il déclare de façon solennelle que c'est pour lui « *un honneur et une responsabilité [deux fois], de pouvoir conduire ce mouvement à son terme* ». L'arbitraire préfectoral n'a aucune raison d'avoir disparu, étant donné que ce sont les mêmes critères qui sont en vigueur. Il a fallu des mois pour régulariser 2800 sans-papiers en 2008 et beaucoup sont restés sur le carreau. Déposer les dossiers c'est mettre le mouvement dans le mur. « *Il ne faut pas regarder par le petit bout de la lorgnette, à savoir son dossier. Sinon on casse la grève.* »
- 37 L'opposition entre tactique et stratégie, est à comprendre comme la dialectique de deux logiques qui, dans le moment, transitoire, où est le mouvement aujourd'hui, entrent en contradiction, de manière de plus en plus marquée. Il est évident que les positions sont

bien plus mélangées, jamais pures, et mon propos n'est pas de réduire les acteurs à l'une ou l'autre, mais au contraire de tenter d'éclairer les tensions à l'œuvre aujourd'hui dans le mouvement, qui, si elles ne sont pas prises en compte, pourraient bien plomber définitivement ce dernier.

- 38 Lire simplement cette contradiction comme une opposition entre intérêt individuel et intérêt collectif, comme semble le faire spontanément R. Chauveau, serait beaucoup trop simpliste, et je crois erroné. Ce qui se joue là, c'est la contradiction fondamentale entre l'*horizon stratégique* dans lequel les organisations qui coordonnent le mouvement se représentent celui-ci, et l'*horizon tactique* dans lequel s'inscrivent les sans-papiers. Que peut signifier l'enthousiasme que peut montrer R. Chauveau quand il annonce avoir eu un contact avec le Medef, qui peut-être se concrétisera, ou pas, dans une réunion la semaine suivante, lorsque qu'il s'agit depuis 4 mois pour les sans-papiers de subvenir avec difficulté à leurs besoins, sans pouvoir envoyer d'argent au pays, souvent d'affronter le froid sur le piquet, d'accumuler les dettes, etc. ? L'exaspération face à l'inexistence d'un horizon temporel où chacun peut envisager sa régularisation est la source principale de frustration. Les sans-papiers s'engagent dans le mouvement, à titre individuel, dans l'espoir d'une régularisation qui pour eux est vitale. Les « Onze » qui sont dans une logique de négociations, d'évaluation des rapports de force, bref dans la stratégie, ne sont que peu affectés par les inquiétudes individuelles, ou plus justement se doivent de les ignorer pour poursuivre dans cette ligne stratégique. Que représente un Cerfa, sur 6000 grévistes, pour les « Onze » qui comptent en récolter un maximum comme preuve de l'appui des patrons à leur démarche ? Peu de chose. Que représente un Cerfa pour un sans-papier ? Une perspective de régularisation, et « la régularisation, c'est un sans-papier qui sort de prison. »²⁵
- 39 Je crains qu'on ait là deux perspectives irréconciliables en l'état actuel des choses. D'autant que la CGPME, si elle ne ferme pas la porte aux négociations (au contraire elle dit « espérer » les négociations avec le gouvernement), a refusé de parapher l'approche commune de façon officielle, ce qui ne présage rien de bon quant à la réussite de cette ligne adoptée par les Onze (d'autant que le remaniement ministériel, avec le remplacement de Xavier Darcos au ministère du travail, ne devrait pas accélérer les choses). On ne peut qu'espérer que les développements futurs amèneront le mouvement à dépasser cette contradiction.

Vers une autre conception de l'agir politique

- 40 Mais au-delà des vœux, qui j'espère ne resteront pas pieux, une telle lecture invite je crois à une analyse bien plus fine de l'agir des acteurs sociaux, et en particulier de la question de l'action collective.
- 41 L'action collective est cette faculté de *mise à distance* d'une condition, une « extériorité à soi du social »²⁶, un « hors-de-soi » à la fois émotif (le refus, la rage ou le désespoir), tactique (l'échappée au pouvoir, l'*exit*, toutes ces formes d'évitement de la domination, aussi bien que le choix de l'engagement collectif) et discursif (la construction d'un argumentaire politique, une réflexivité quant à sa propre condition). Le « mouvement », entendu comme moment où une action collective se déploie (dans une configuration particulière ; dans ce cas précis, après une évolution législative), apparaît comme une occasion, une opportunité de l'énonciation d'un tort, bien plus que d'une quelconque prise de conscience collective. Il permet d'articuler ce que vivent individuellement les

sans-papiers à un discours politique autour de la justice, des droits de l'homme, de la légitimité conférée par le travail, des rapports Nord/Sud, de la dénonciation d'un esclavage moderne, etc.

- 42 Certes on pourra observer une diffusion de cet argumentaire : via les médias bien sûr, mais aussi au sein de la « communauté » des migrants. Ainsi lors des réunions du collectif St-Just (du nom d'un foyer dans le 17e), le porte-parole prend chaque fois quelques minutes pour déployer toujours ce même argument de la contribution et de la non-reconnaissance de cette contribution, fondamentalement injuste. Si les auditeurs acquiescent, c'est bien sûr parce que ce discours fait sens pour eux. Mais dans le même mouvement, se diffuse ainsi un argumentaire stéréotypé que chacun pourra ensuite se réapproprier. La référence à l'esclavage fait sens au regard des conditions de travail qu'ils doivent supporter. Quand ils disent : « on cotise ici », c'est effectivement un slogan répété sans cesse, et peut-être la participation n'a jamais été pensée comme telle jusque-là par beaucoup, juste comme obligation. Mais l'énonciation permet la construction d'une légitimité qui fait sens. Et ces discours se diffusent, souvent via des portes-paroles plus ou moins légitimes. Mais ils « parlent » aux sans-papiers, résonnent sans aucun doute au travers de l'expérience de chacun. Et sur les piquets de grève, lorsque l'on discute avec n'importe lequel d'entre eux, l'argumentaire est nourri de ses propres anecdotes, chacun va illustrer par son vécu cet argumentaire commun²⁷.
- 43 Dans un article sur la révolution de 1848, Rancière montre que le déploiement d'un discours politique suppose la construction d'un « nœud singulier [...] entre une relation transitive [...] et une relation réflexive énigmatique »²⁸. Renvoyer l'action du côté de la rationalité instrumentale ne permet pas de saisir conceptuellement l'imbrication d'une interaction avec l'environnement à la fois émotive, tactique et réflexive. L'enjeu est alors de penser l'imbrication de niveaux d'appréhension du réel par les acteurs, l'imbrication des types logiques dirait Bateson²⁹. Autrement dit, il s'agit d'arriver à penser l'articulation entre affects, tactiques et argumentaire politique sans subordonner l'un à l'autre.
- 44 Les sans-papiers sont pris dans un système qui, parce que fondamentalement oppressif, active nécessairement une dimension première, celle des affects. Autrement dit, les sans-papiers sont avant tout *affectés* par tout le dispositif répressif engagé à leur rencontre. La tactique doit se comprendre alors comme une rationalité, non pas instrumentale, mais adaptative et transitoire, une « synthèse intellectuelle »³⁰, en actes, d'une relation avant tout affective à un environnement, à lire comme une mise à distance, une échappée, face à des processus de domination.
- 45 La tactique, au contraire de la stratégie, active nécessairement une *relation d'ajustement face au système*, et c'est seulement en adoptant ce point de vue que l'on met à jour la contradiction fondamentale liée au statut de sans-papiers : s'ils n'étaient pas inclus, ils ne pourraient pas faire grève, ils ne pourraient pas se faire entendre ; pourtant ils en sont fondamentalement exclus, leur présence est illégale, ils sont indésirables sur le territoire, et on le leur fait largement ressentir. Mais parce qu'ils usent de tactiques, parce qu'il y a toujours ce « quelque chose » qui échappe au pouvoir, s'ouvre cet espace politique, dans lequel les sans-papiers font travailler, sans en être nécessairement conscients, cette contradiction. Le mouvement aujourd'hui, grâce à la forme d'action utilisée, la grève, a permis de mettre bien plus efficacement en visibilité ce nœud polémique entre exclusion et inclusion. Les sans-papiers sont travailleurs, solidaires (car cotisants), et citoyens (car ils payent des impôts). Ce qu'ils prouvent là c'est leur inclusion dans une communauté de destin, symbolisée par une participation financière : c'est pourquoi ils brandissent

fièrement fiches de paie et déclarations d'impôts. Et la reconnaissance de cette inclusion bien réelle, reconnaissance qui mettrait fin à une exclusion tout aussi réelle, passe par un autre bout de papier, tout aussi symbolique : le titre de séjour.

Laisser place à l'expérience

- 46 Tactiques et discours sont à lire comme une mise à distance, une échappée, face à des processus de domination. La politique, nous dit Rancière, est toujours la rencontre singulière de deux processus, deux logiques : l'une policière qui ordonne, attribue les parts à toutes les parties, et l'autre démocratique qui actualise le principe égalitaire par la création d'une polémique portant sur cet ordre. C'est dans une expérience, celle de l'inégalité, l'expérience du *tort*, que se situe le nœud politique tel que l'entend Jacques Rancière. Or cette expérience est en premier lieu une expérience *affective*. Et, parce que l'action collective, que l'on appelle « mouvement social », est une suspension à la fois temporelle et spatiale de l'ordre, la dynamique de mise à distance se renforce. Dans la ruse des tactiques, ou dans l'argumentation politique, les sans-papiers échappent à l'assignation policière dont ils font l'objet, et s'affirment comme étant dotés, au même titre que n'importe qui, d'une intelligence à la fois situationnelle et réflexive. Intelligence qui n'est autre qu'une *politisation* de l'expérience affective.
- 47 L'engagement dans l'action collective proprement dite peut apparaître ainsi comme une tactique, rationalisée et organisée collectivement, nourrie par la politisation d'une expérience affective. Reste la dimension stratégique. S'il l'on insiste sur la dimension de la subjectivité des engagements, la question du « Que faire ? » garde pour autant toute sa force. Ce qui revient à reposer la question, que je formulais tout à l'heure comme un vœu : comment réconcilier horizon stratégique et horizon tactique ? Quelle stratégie de lutte peut-on inventer, qui laisserait toute sa place à l'expérience affective et saisirait les occasions ?

NOTES

1. N. JOUNIN, E. PALOMARES, A. RABAUD, « Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires », *Sociétés contemporaines*, n°70, 2008.
2. P. CINGOLANI, *La République, les sociologues et la question politique*, La Dispute, Paris, 2003.
3. C. LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962.
4. M. DE CERTEAU, *L'invention du quotidien*, 1. Arts de faire, Gallimard, Paris, 1990.
5. M. FOUCAULT, « Pouvoirs et stratégies », *Révoltes Logiques*, n°4, 1977, in *Dits et écrits*, t. III 1976-1979, Gallimard, Paris, 1994
6. M. DE CERTEAU, *L'invention du quotidien*, op. cit.
7. Idem
8. N. JOUNIN, E. PALOMARES, A. RABAUD, « Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires », op. cit.
9. N. JOUNIN, *Chantier interdit au public, enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, La Découverte, Paris, 2008.

10. *Idem*

11. M. DE CERTEAU, *L'invention du quotidien*, op. cit.

12. Collectif de cinquante-huit sans-papiers ayant mené une occupation de 9 mois à l'église St-Paul à Nanterre. Quarante d'entre eux ont été régularisés

13. M. DE CERTEAU, *L'invention du quotidien*, op. cit.

14. Du moins ceux originaires d'Afrique de l'ouest, largement majoritaire dans le mouvement actuel.

15. M. DE CERTEAU, *L'invention du quotidien*, op. cit.

16. Ce que ne saisit pas la lecture en terme de mobilisation des ressources qui se pose la question : « Comment "réussit-on" en politique quand on est faible ? », alors qu'il me semble au contraire que lorsque l'on replace cet engagement dans le cadre de l'expérience de vie d'un sans papiers, c'est la question inverse qui vient à l'esprit, à savoir : Comment ne pas s'engager dans de telles conditions ? Lorsque la possibilité d'une action collective se présente, nul besoin alors d'invoquer un « miracle sociologique », sauf dans le cadre pauvre d'une analyse en termes de « forces » et de « faiblesses ». User de ce concept permet justement d'éviter l'écueil du débat entre sincérité ou non, dans l'action collective. Parce que toute leur vie est suspendue à ces papiers, une déclaration telle que « nous sommes prêts à mourir ici », pour les obtenir, n'est pas *uniquement* un effet théâtral, mais puise dans un vécu, fait sens au regard d'une expérience. L'analyse dramaturgique du social doit se garder de faire rentrer par la petite porte une dimension stratégique de l'action, où rôle et théâtralisation rimerait avec jeu et faux-semblant. Et une certaine lecture de Goffman ne manque pas de tomber dans cet écueil. Au contraire, Goffman a poussé au plus haut niveau l'analyse des tactiques quotidiennes, dans un cadre pré-politique, éthologique, mais qui suppose déjà une certaine mise à distance. Sur la théorie de la mobilisation des ressources appliquée au mouvement des sans-papiers, voir J. Siméant, *La cause des sans-papiers*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1998 ; ou T. Blin, « L'invention des sans-papiers. Récit d'une dramaturgie politique », *Cahier internationaux de sociologie*, n°125, 2008.

17. M. DE CERTEAU, *L'invention du quotidien*, op. cit.

18. Pour un développement détaillé voir l'article du collectif de recherche ASPLAN, « Travailleurs sans papiers : la précarité interdite », *Les mondes du travail*, n°7, juin 2009

19. Les « Onze » sont : CGT, CFDT, FSU, Solidaires, UNSA, pour les organisations syndicales, Autre Monde, Cimade, Droits devant !!, Femmes Égalité, LDH, RESF, pour les associations.

20. L'objectif est également de faire rentrer dans les critères des situations laissées de côté (au moins en partie) dans le premier mouvement : l'intérim, le travail au noir, les métiers de l'aide à la personne (pour lesquels les femmes sont concernées au premier chef). Ce deuxième acte est aussi beaucoup plus massif : jusqu'à 6000 grévistes, alors que le premier n'en avait compté au mieux que quelques centaines en même temps.

21. Les « Onze » ont bien évidemment rejeté cette circulaire, mais au prétexte que les critères étaient « flous ». Si effectivement aucun critère précis n'apparaît dans la circulaire proprement dite, le « document de synthèse des bonnes pratiques des services instructeurs », qui lui est annexé, est quant à lui on ne peut plus clair, et reprend, à quelques détails près, les dispositions déjà en vigueur dans la précédente circulaire.

22. Entreprises de Taille Humaine, Indépendantes et de Croissance, un syndicat membre du Medef, à l'origine de la manifestation « J'aime ma boîte ».

23. Je parle ici de Noirs, Arabes, Chinois ou Blancs, non bien sûr pour ethniciser la situation, mais pour essayer de restituer ce qui apparaît immédiatement aux yeux de l'observateur. J'apprendrai d'ailleurs au cours de la réunion que certains que je prenais pour des « Arabes », sont en fait Kurdes.

24. Le Cerfa est le document administratif que les employeurs doivent remplir, requis pour la régularisation au titre du travail. Il s'agit de fait d'un contrat simplifié par lequel l'employeur

s'engage à embaucher la personne dans le cas d'une régularisation et à s'acquitter de la taxe obligatoire à l'embauche de tout étranger (environ 900€).

25. Propos tenu par un ancien délégué (aujourd'hui régularisé) de ManBTP, piquet de grève de la première vague, lors d'une réunion publique à la Mairie du 12e, le 4 février 2010

26. P. CINGOLANI, *Op. Cit.*, 2003.

27. On pourrait d'ailleurs avancer que cette mise à disposition d'argumentaires dans la mobilisation, équivaut à l'opération qu'effectue le chercheur lui-même et qui consiste à emprunter à un auteur un concept qui pourra faire sens et ordonner ses données.

28. J. RANCIÈRE, « La scène révolutionnaire et l'ouvrier émancipé : 1830-1848 », *Tumultes*, n° 20, 2003.

29. G. BATESON, *La nature et la pensée*, Seuil, Paris, 1984

30. M. DE CERTEAU, *L'invention du quotidien*, op. cit.

AUTEUR

DANIEL VERON

Doctorant en sociologie, Paris 10, Nanterre.